

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

MERCREDI 7 JUIN 2023

CHATEAU DE SAINT-MESMIN A SAINT-ANDRE-SUR-SEVRE

Le sept juin deux mille vingt trois, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni Château de Saint-Mesmin à Saint-André-sur-Sèvre, sous la présidence de Monsieur Philippe ROBIN, Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

Présents (13) : Sylvie BAZANTAY, Jean-Claude BORDONNAT, Serge BOUJU, René DOCHLER, Dany GRELLIER, Virginie JEANNEZ, Rachel MERLET, Roland MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Sylvie RENAUDIN, Anne-Marie REVEAU, Philippe ROBIN, Dominique TRICOT

Pouvoirs (1) : Nathalie JADAUD À Rachel MERLET,

Absents (12) : Pierre BUREAU, Armelle CASSIN, Benjamin COUSSEAU, Gaëtan DE TROGOFF, Stéphanie FILLON, Séverine GROYER, James HERVE, Nathalie JADAUD, François MARY, Claire PAULIC, Rodolphe ROUE, Bernard SALMON

Date de convocation : 01-06-2023

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude BORDONNAT

FINANCES

Ligne de trésorerie – Renouvellement 2023 : Attribution

Afin de renouveler la ligne de trésorerie qui arrive à échéance, une consultation a été lancée. Après analyse, il apparaît que l'offre la plus avantageuse est la suivante :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente Maritime Deux Sèvres
Emprunteur	Office de Tourisme du Bocage Bressuirais
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages
Montant maximum	100 000,00 EUR
Durée maximum	12 mois, à compter de la signature du contrat
Taux d'Intérêts	Index Euribor 3 Mois moyenné majoré de 0,500% (à titre indicatif à la date du 12 mai 2023, le Euribor 3 mois moyenné s'élevait à 3,167, soit un taux de 3,667% avec un taux d'intérêts plancher de 0,500% pour les utilisations 12/05/2023)
Mobilisation	Tirage en une ou plusieurs fois par tranches minimales de 1 000€ à la demande de l'emprunteur. Chaque demande devra être confirmée par l'envoi de l'avis de tirage annexé au contrat, 48 heures avant l'envoi des fonds. Mise à disposition : gratuite par crédit d'office

Modalités de remboursement	Remboursement du capital au choix de la collectivité, par tranches minimales de 1 000€ et au plus tard à l'échéance finale du contrat
Décompte des intérêts	Calculés mensuellement à terme échu, en tenant compte du nombre de jours exact rapporté à une année de 360 jours. Décompte du nombre de jours : - Tirage : le jour de l'émission de l'écriture de crédit d'office, - Remboursement : le jour de réception de l'écriture du débit d'office dans les livres du prêteur Intérêts payables au terme de chaque trimestre (règlement par débit d'office)
Frais de dossier	0,10% du plafond de la Ligne de Trésorerie, avec un minimum de 150,00€, soit 150,00€ prélevés en débit d'office à la mise en place du contrat
Commission d'engagement	0,15% du plafond de la Ligne de Trésorerie soit 150,00€, prélevés en débit d'office à la mise en place du contrat
Parts sociales	Néant

Le conseil d'administration de la Régie Office de Tourisme, est invité à :

- **choisir parmi les propositions reçues l'offre du Crédit Agricole ;**
- **imputer les dépenses liées en section de fonctionnement ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Régie Office du Tourisme,
Philippe ROBIN,

Transmis en préfecture le **13 JUIN 2023**

Notifié ou publié le **13 JUIN 2023**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

